



**TRANS-FORMATION
DU PATRIMOINE**



©IPW

MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

JOURNÉE DE SENSIBILISATION **8 juin 2012**

*L'Importance du diagnostic dans un projet
de restauration*

*échelle paysagère - échelle urbaine - **échelle architecturale**
comprendre - transmettre - agir*



©IPW



www.trans-formationdupatrimoine.eu



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen
de développement régional



Interreg efface les frontières



Wallonie



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

LES JOURNÉES DE SENSIBILISATION

Ces journées s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation des acteurs locaux à la valeur du patrimoine bâti du territoire transfrontalier. Elles sont destinées aux élus, au personnel technique des communes et aux acteurs associatifs.

Mises en place de manière transfrontalière, elles se composent d'interventions en salle et de visites de sites. Elles permettront ainsi de valoriser les expériences innovantes, à l'intérieur et hors du territoire avec pour objectif de stimuler les initiatives locales en matière de préservation et de valorisation du bâti ancien.

Afin de proposer un programme cohérent sur les 3 ans à venir, les partenaires du projet ont élaboré une trame à deux niveaux de lecture :

- Trois échelles d'observation du bâti :
échelle paysagère - échelle urbaine - échelle architecturale
- Trois axes pédagogiques :
COMPRENDRE le bâti ancien du territoire -
TRANSMETTRE des outils, des modes de faire -
AGIR à partir d'exemples d'opérations réussies.

Programme prévisionnel 2011-2013

2011 :

- le bâti comme élément du paysage : échelle paysagère – comprendre (23/09)

2012 :

- l'importance du diagnostic dans un projet de restauration : échelle architecturale – comprendre (8/06)
- les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine : échelle urbaine – comprendre (**oct 2012**)
- la préservation du bâti ancien à l'échelle communale et intercommunale, quels outils ? : échelle urbaine – transmettre (**nov 2012**)

2013 :

- la réutilisation du bâti ancien avec changement d'usage : échelle architecturale – transmettre
- la prise en compte du bâti ancien dans les projets d'urbanisme : échelle urbaine – agir
- bâti ancien et architecture contemporaine : échelle architecturale – agir



L'importance du diagnostic dans un projet de restauration

Les projets de restauration du patrimoine bâti sont nombreux sur le territoire transfrontalier et posent souvent quelques questions : Quelle est l'histoire de l'édifice, l'origine des matériaux ? Par quelle étape doit-on commencer les travaux ? Quelle personne peut nous conseiller ? Répondre à ces questions consiste à réaliser une étude préalable que l'on appelle aussi le diagnostic. Cette étape est essentielle car elle détermine les objectifs des interventions et permet bien souvent d'éviter de mauvaises surprises en cours de chantier.

Déroulement et intervenants de la journée

10h Accueil du public

Intervenant : Anne-Françoise CANNELLA, directrice ai du centre des métiers de la Paix-Dieu (IPW)

10h15: Introduction de la journée : L'importance du diagnostic dans une démarche de projet

Intervenants : Partenaires du projet INTERREG IV Trans-formation du patrimoine (F & B)

10h30 - 11h10: Le diagnostic technique : les cas concrets

Intervenant : Fabien SAUVE, architecte du patrimoine (F)

11h10- 11h50 : Quel diagnostic dans un projet de réutilisation du patrimoine ?

Pierre PITAU, architecte pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

11h50- 12h30 – Comment mener un diagnostic technique ?

Intervenant : Martine MARCHAL directrice du service de la Restauration de la Région Wallonne (B)

12h30 – 13h00 : Aides et subventions Belgique pour la mise en place des diagnostics

Intervenants : Martine MARCHAL directrice du service de la Restauration de la Région Wallonne (B)

13h00 – 14h00 : Lunch à l'IPW

14h – 14h30 : Aides et subventions France pour la mise en place des diagnostics

Intervenants : Bertrand RIQUIER fondation du patrimoine (F)

14h30 – 15h15 : Visite du Moulin de l'abbaye

Intervenant : Association momentanée BINARIO ARCHITECTES ET BERTRAND EVRATS (B)

15h15 – 15h50 : Visite de l'Abbaye de la Paix Dieu

Intervenant : Annick PIRON responsable des stages de formations de l'IPW (B)

15h50 – 16h00 : Conclusion et Débat

Les documents des intervenants sont téléchargeables sur le site internet du projet:

www.trans-formationdupatrimoine.eu



Le diagnostic technique: les cas concrets

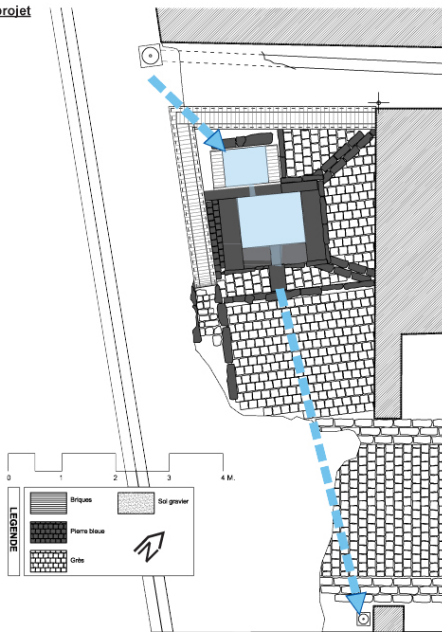
On constate que la restauration des éléments du patrimoine « vernaculaire » ou « petit patrimoine populaire » se fait souvent sans étude préalable, sans architecte et sans compétence technique particulière. Cette pratique entraîne la réalisation d'interventions dommageables à court terme pour l'édifice « restauré ».

L'enjeu du diagnostic, adapté à ces édifices de taille modeste, est d'offrir l'occasion d'observer l'ouvrage dans toutes ses composantes. Cette étape essentielle a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance historique, architecturale, fonctionnelle, sanitaire, technique... de l'édifice à restaurer. Cette réflexion préalable permet d'identifier les caractères spécifiques afin d'orienter les travaux et, le cas échéant, de préciser la faisabilité technique de l'opération (compétence, moyens à dispositions...).

Un diagnostic permet de garantir une restauration pérenne par la mise en œuvre de techniques adaptées. Il révèle également l'intérêt ethnologique, historique, patrimonial... de ces petits édifices auprès des habitants.

ETUDE PREALABLE EN VUE DU CHANTIER DE FORMATION DE LA FONTAINE DE BETTRECHIES
Septembre 2011

4.5 Plan projet



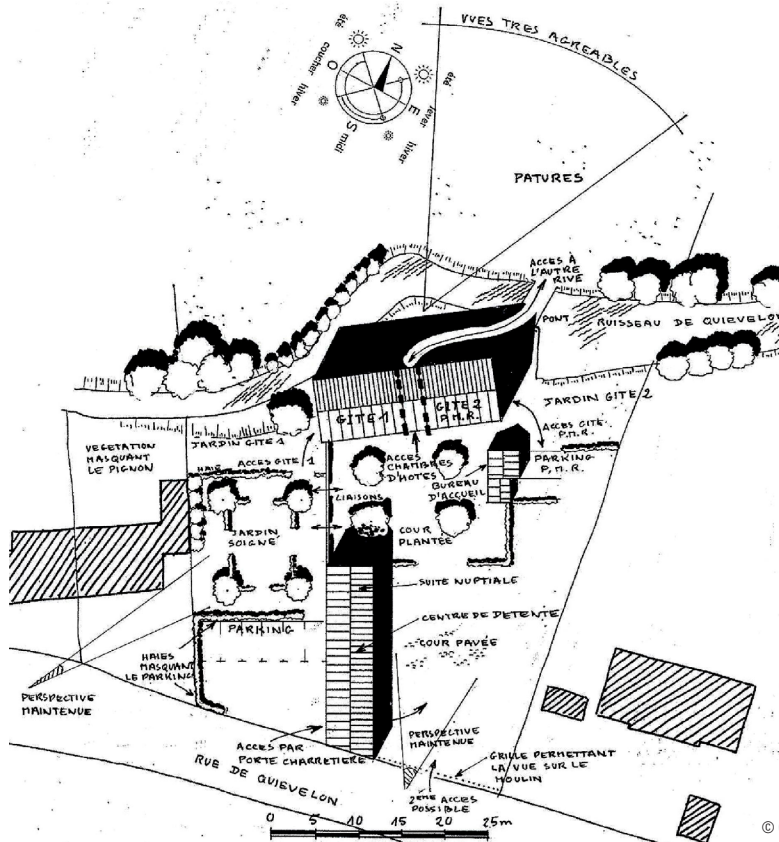
© PNRA : Fontaine de Bettrechies (France)

notes



Quel diagnostic dans un projet de réutilisation du patrimoine?

L'enjeu de cette journée est de sensibiliser les acteurs de la gestion et de la sauvegarde du patrimoine ancien, à la démarche qui permet de poser un diagnostic « architectural » sur un bâtiment ou un site. Démarche qui permet d'émettre des hypothèses sur l'histoire d'un bâtiment, sur son fonctionnement et sur son évolution. Il convient de présenter la démarche qui s'appuie sur trois attitudes : être à l'écoute, rechercher et observer. Les deux premières sont parfois difficiles, dû au manque de témoignages. Mais, la troisième, l'observation, est toujours possible tant que le bâtiment est debout.



L'objectif est de restaurer tout autant l'histoire, que le bâtiment et on peut lire à « livre ouvert » sur un bâtiment. Il convient de restaurer la mémoire et non uniquement la matière pour que le bâtiment puisse prétendre à une histoire future.

Le message principal à faire passer est qu'avant de « faire », d'engager une restauration ou une réhabilitation d'un bâtiment il faut prendre le temps de « voir » et « comprendre » ce bâtiment pour dégager les points forts et les potentialités qui vont orienter l'organisation d'une nouvelle vie dans l'ancienne enveloppe.

notes



Comment mener un diagnostic technique?

La Direction de la restauration du patrimoine de la Région Wallonne, gère, planifie et contrôle l'octroi de subsides pour les travaux sur les monuments classés et les interventions sur le Petit Patrimoine populaire wallon. Elle accompagne la réalisation d'un projet de restauration, réalise des fiches d'état sanitaires et analyse les études préalables.

LA FICHE D'ETAT SANITAIRE

Cette fiche met en évidence les caractéristiques techniques du monument classé et présente l'état du bien à un moment donné, en listant tous les problèmes existants de nature à menacer sa conservation. Elle identifie les interventions nécessaires - allant des opérations de maintenances aux travaux de restauration - en indiquant les degrés de priorité. Une estimation budgétaire de chaque mesure est aussi établie à cette occasion. Ces informations permettent une plus grande rationalisation de la gestion du patrimoine à l'échelle régionale, tout en offrant au propriétaire une meilleure connaissance de son bien et en l'aidant à mieux planifier les interventions nécessaires à la conservation de celui-ci.

Jusqu'à là établies par les propriétaires, le service de la restauration prend désormais en charge la réalisation de ces fiches pour les monuments classés. De sa mission d'aider à la maintenance et de valider les travaux de restauration, la direction seconde par cette procédure encore plus concrètement les propriétaires de ces monuments classés. Grâce à cette démarche la direction offre une vue d'ensemble des travaux, par priorité, instaure un dialogue avec notamment les autorités communales pour la survie du patrimoine bâti, et offre une aide à la gestion de celui-ci grâce aux rapports de la situation sanitaire des monuments pour une meilleure maîtrise des dépenses avec une mise à jour tous les 5 ans.

LE CERTIFICAT DE PATRIMOINE

Préalable indispensable à toute demande de permis d'urbanisme, le certificat de patrimoine a pour but de rassembler les informations indispensables à la réalisation des actes et travaux sur un monument classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

Un comité d'accompagnement est instauré par la direction de la restauration pour aider le maître d'ouvrage à concevoir un projet complet de restauration conforme aux exigences d'un bien classé. Ce comité définit les phases du projet, les études préalables éventuellement nécessaires et assure le suivi de l'élaboration du dossier complet et de la rédaction du cahier des charges.

Préserver aujourd'hui... pour demain



Fiches d'état
sanitaire (FES)
de biens classés

Maintenance
du Patrimoine classé

Petit Patrimoine
populaire wallon
(PPPW)

Fiches d'état sanitaire de biens classés
Maintenance du Patrimoine classé
et Petit Patrimoine populaire wallon

Campagne d'information organisée par le
Département du Patrimoine de la DGATLPE (SPW)
et l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)



© SPW - DG04

Pour plus de renseignements:
<http://dgo4.spw.wallonie.be>

notes



Aide et subventions France/Belgique

Versant Wallon:

Le **petit patrimoine populaire wallon** est constitué d'éléments isolés ou faisant partie d'un ensemble, comme par exemple les fontaines, les potales, les perrons, les anciens poteaux indicateurs, les enseignes, les bornes de délimitation, les arbres à clous, etc... qui sont autant de témoins familiers au passé, des modes de vie, des croyances, des traditions ou des coutumes. Tous ces éléments contribuent au sentiment d'appartenance et sont autant de facteurs d'identification pour la population locale. Ils méritent d'être protégés, restaurés et mis en valeurs.

Tant les particuliers que les autorités publiques peuvent bénéficier d'un subside pour protéger, restaurer et valoriser ce petit patrimoine.

Le subside s'élève à **7500€ maximum (TVAC)** pour les travaux, après acceptation du dossier par une commission d'avis. L'intervention peut atteindre 15000€ (TVAC) dans le cadre d'appels à projets thématiques.



© GAL BH/MUAP : restauration de la toiture de la chapelle Bon Secours de Grandrieu (SIVRY-RANCE) suite au subside du PPPW

Pour toutes informations: Direction de la restauration

www.ppw.dpat.dgo4@spw.wallonie.be

Versant Français:

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé à but non lucratif dont l'objectif est la promotion, la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine bâti non protégé par l'Etat. De par son label et les partenariats établis avec les collectivités territoriales ou avec les grandes entreprises, la Fondation du Patrimoine permet aux propriétaires privés, communes ou associations, suivant certains critères, d'obtenir une participation financière, une subvention de la Fondation du Patrimoine ou une défiscalisation du montant des travaux de restauration effectués.

La réalisation d'un diagnostic avant travaux de restauration est un préalable incontournable à l'attribution d'une subvention. Les informations issues du diagnostic sont généralement d'une aide précieuse pour l'écriture du dossier de demande de subvention. Cette étude est financée à 50% si elle est suivie de la réalisation des travaux indiqués.

Contacts :

Mel : fdp5962@gmail.com

Tél : 0033 (0)3 20 99 45 11

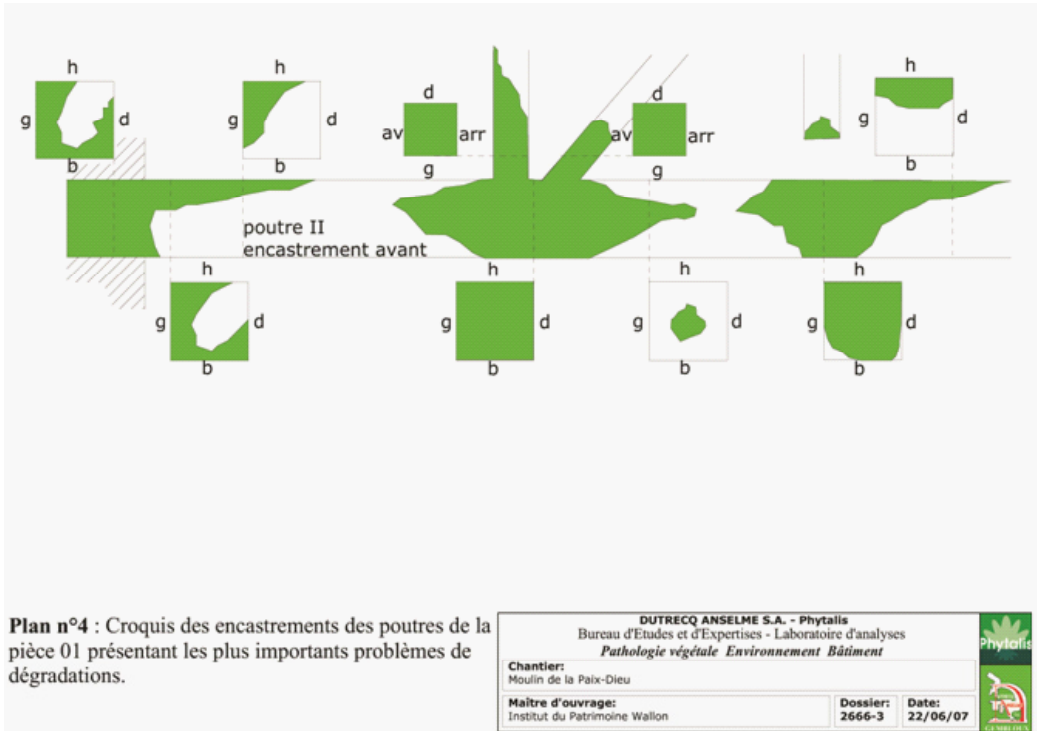
A noter qu'une aide financière est également disponible auprès du Service Patrimoine du Département du Nord.

notes



Visite du Moulin de l'Abbaye

Le projet de restauration et réaffectation du moulin de la Paix Dieu est issu d'un concours remporté en 2005 par l'association momentanée Bertrand Evrats, Andrea Tenuta et Delphine Péters (Binario architectes). La phase d'étude du dossier a été précédée par une série d'études préalables, indispensables aux auteurs de projet pour répondre de façon pertinente à un programme mais également aux problématiques liées à la restauration d'un bâtiment à l'état de ruine. A travers leur exposé, les auteurs de projet expliqueront en quoi les résultats de ces études ont parfois fortement orienté certains choix techniques et formels.



© Association momentanée BINARIO ARCHITECTES ET BERTRAND EVRATS

notes



Visite de l'Abbaye de la Paix-Dieu

Le Centre des métiers du patrimoine assure la mission fondamentale de préservation et de transmission des savoir-faire dans le domaine du patrimoine architectural. Différentes activités de sensibilisation, de formation et d'information y sont organisées et touchent un public large et diversifié, des plus jeunes aux plus spécialisés. Ainsi, chaque année, près d'un millier d'élèves de l'enseignement secondaire (12-15 ans), mais aussi des enseignants et futurs enseignants participent aux classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers ou aux formations à la pédagogie du patrimoine. Depuis la rentrée 2011, un nouveau programme est également proposé aux jeunes de plus de 16 ans de l'enseignement artistique, professionnel, technique et spécialisé. Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisque les « activités converses » s'adressent aux élèves de 4e, 5e et 6e primaires. Le Centre dispense également un très large éventail de formations spécialisées, théoriques et pratiques, à destination des professionnels des secteurs de la construction et du patrimoine. Grâce à son centre d'information et de documentation, la Paix-Dieu remplit également une mission fondamentale d'information et d'assistance technique. Enfin, sous l'impulsion de l'IPW et de son Centre des métiers du Patrimoine, les trois Académies universitaires se sont associées pour créer un master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier.

La reconversion de la Paix-Dieu

Sur proposition du Ministre du Patrimoine, Robert Collignon, le Gouvernement wallon décide, en 1995, de créer à la Paix-Dieu un « Centre des métiers du Patrimoine ». Dès 1997, la Région acquiert par bail emphytéotique la propriété des anciens bâtiments conventuels du site de la Paix-Dieu, non compris la ferme et l'infirmerie. Une vaste campagne de restauration est alors programmée sur une quinzaine d'années. Entamée par la Division du Patrimoine de la Région, elle se poursuit sous l'égide de l'Institut du Patrimoine wallon qui gère le Centre de la Paix-Dieu depuis sa création effective en 1999.



© IPW: site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu

notes



BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTATION EXISTANTES

Versant Belge

- BARSZEZ, A-M, CAMELBEECK, T. et PHILIPRONT, A., « **Comment déceler l'origine sismique de certains désordres affectant le patrimoine architectural et comment y remédier?** » *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°71, mars 2009, pp. 86-92.
- BAUWENS, C., « **Études archéologiques préalables et leurs implications dans la restauration** » *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°74, mai 2010, pp. 86-87
- COIGNET, J. et L., **La maison ancienne : construction, diagnostic, interventions**, 3e éd., Paris : Eyrolles, 2005, 148 p., (Au pied du mur).
- **La restauration des bâtiments : examens diagnostics non-destructeurs dans le cadre de la restauration des bâtiments, Bruxelles** : Usines Ligoit, [s.d.].
- LAURENT, J-M, **Construction et restauration des bâtiments en pierre**, [Dourdan] : Éd. H. Vial, 2007, 302 p.
- **Le guide du propriétaire de monument : brochure didactique à l'attention des propriétaires de bâtiments classés**, Namur : Ministère de la Région wallonne. Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine : Institut du Patrimoine Wallon, 2004, 6 vol. [en ligne] www.institutdupatrimoine.be/code/fr/publ_guide.asp
- PERRET, J., **Guide de la maintenance des bâtiments : diagnostic d'un patrimoine existant, prévention des désordres et actions pour y remédier**, 308 fiches techniques de suivi des ouvrages, Paris : Ed. du Moniteur, 1995, 431 p., (Moniteur référence technique).

Versant Français

Guides conseils et recommandations du Parc naturel régional de l'Avesnois :

- **Préserver et valoriser le petit patrimoine rural - 2005**
- **Restaurer et construire dans le Parc naturel régional de l'Avesnois - 2012**
 - restaurer une maison ancienne
 - choisir les matériaux de restauration
 - réhabiliter en respectant l'environnement
 - intégrer une maison dans le paysage

Les guides sont disponibles à la Maison du Parc à Maroilles et téléchargeables sur le site Internet : www.parc-naturel-avesnois.fr



LE PROJET TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE

Le projet Trans-formation du patrimoine 2010-2013 réunit six partenaires belges et français pour une meilleure prise en compte du bâti ancien sur les territoires du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Botte du Hainaut et de l'Arrondissement de Philippeville.

Il se décline en six actions. Depuis l'amélioration de la connaissance jusqu'à la constitution d'un réseau d'acteurs, celles-ci constituent un programme cohérent d'étude et de préservation du bâti ancien, de formation et de mise en réseau des acteurs. Elles s'adressent à un public varié d'élus, de techniciens, de professionnels, d'habitants, à travers des chantiers de formation aux techniques de restauration, des expositions itinérantes, des salons sur la restauration du bâti traditionnel...

Le projet s'inscrit dans le programme européen INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Contacts techniques dans les structures

Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA) Espaces Naturels Régionaux (ENRx)

Grégory BOULEN, chargé de mission patrimoine bâti
Tél. : +33 (0)3.27.14.90.80
gregory.boulen@parc-naturel-avesnois.com
www.parc-naturel-avesnois.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE)

Contact technique : Christophe ROUVRES, architecte
Tél. : +33 (0)3.20.57.67.67
crouvres@caue-nord.com
www.caue-nord.com

Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut asbl (GAL BH)

Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville asbl (MUAP)

Contact technique : Aurélie SIVERY, chargée de projet Trans-formation du patrimoine, FW 4.2.3
GSM : +32 (0)491/36.25.82
aurelie.sivery@muap.be
www.galdelabotte.be - www.muap.be

Institut du Patrimoine Wallon (IPW)

Contact technique : Annick PIRON, architecte
Tél. : +32(0) 85/41.03.52
a.piron@paixdieu.be
www.institutdupatrimoine.be

